

Les enjeux de la formation à la conduite

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail, les déplacements quotidiens ou les loisirs.

Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsqu'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs comme Bressuire et ses alentours. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer en minimisant les risques de perdre la vie ou de la dégrader, vos enseignants ont mis en place une démarche éducative exigeante.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Le déroulement de la formation

Après l'évaluation de départ, l'apprentissage théorique au Code de la Route, via les cours thématiques et les séances de Code aboutiront à l'obtention de l'Epreuve Théorique Générale. Les leçons de conduite se dérouleront d'abord sur une voie où peu de circulation est présente. L'élève apprendra ainsi le maniement du véhicule, se familiarisera avec les commandes du véhicule. Lorsqu'il aura acquis une certaine assurance, il pourra ainsi partager la chaussée avec les autres usagers de la route. Vous conduirez avec deux enseignants différents. Afin de vous amener à une conduite sûre, les enseignants de la conduite et de la Sécurité routière se concertent régulièrement.

Les enseignants vont intégrer des parties théoriques au contenu de la formation pratique en s'aidant du cahier pédagogique de l'élève.

Régulièrement, ils constatent les progrès de l'apprenant et complète les compétences du livret numérique.

Les conditions de passage de l'examen pratique

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit avoir obtenu son ETG (Epreuve Théorique Générale aussi appelée code) depuis moins de 5 ans.

Après un examen blanc favorable, et la validation des 4 compétences du livret pédagogique, l'enseignante peut présenter son élève à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Pour la catégorie AAC, l'élève doit être âgé au minimum de 17ans et avoir réalisé au minimum 1 an de conduite en conduite accompagnée.

Concernant le permis B direct, il doit être âgé au minimum de 18 ans.

Les personnes se présentant à l'examen après avoir effectué la Conduite Supervisée, doivent avoir parcouru un minimum de 1000 kms.

Le déroulement de l'examen pratique du permis de conduire

Le jour de l'examen pratique, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagne. Il se place à l'arrière de la voiture, derrière l'inspecteur.

Le temps de l'examen est de 32 minutes. L'inspecteur vérifie si votre pièce d'identité correspond à ses données enregistrées dans sa tablette.

Si vous avez effectué une formation via l'Apprentissage Anticipé de la Conduite, votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée pour s'assurer que vous avez respecté la durée minimale d'un an de conduite accompagnée.

La conduite dure environ 25 minutes, et permet à l'inspecteur d'évaluer les compétences suivantes :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord
- Effectuer des vérifications du véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation
- Communiquer avec les autres usagers

- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité

Il vérifiera également votre autonomie et conscience du risque :

- Votre analyse et adaptation aux situations
- Une conduite autonome
- Votre courtoisie au volant
- Et votre conduite économique et respectueuse de l'environnement

La réalisation d'une manœuvre vous sera demandée parmi :

- Rangement en Bataille
- Créneau
- Rangement en épi
- Marche Arrière
- Demi-Tour

Vous devrez également effectuer un arrêt de précision, soit à un repère donné, soit à une ligne STOP.

Puis 3 questions, référencées ci-dessus par l'intitulé « Effectuer des vérifications du véhicule », vous seront posées :

- 1 question sur un élément à l'intérieur ou à l'extérieur de la voiture
- 1 autre en lien avec la Sécurité Routière
- 1 dernière sur les Gestes aux Premiers Secours

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 20 points sur 31 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire avec une action ou non action entraînant un danger pour vous, vos passagers ou les autres usagers de la route.

L'examen étant terminé vous recevrez les résultats en consultant le site « rdvpermis ».

En cas de réussite, vous pouvez imprimer ou télécharger sur votre téléphone portable vos résultats, et devez conduire avec ce document. Document complété par votre Carte d'identité. Il est valable 4 mois en attendant de recevoir votre Permis de Conduire.

Anne-Laure BEDON, gérante de l'auto-école, vous contactera dès qu'elle recevra les résultats.